

Le Journal du Barretois

Journal communal - N° 20

Edition Janvier 2015



Sommaire

Page 1	Le Mot du Maire
Page 2	Etat civil
Page 3	Quelques conseils pour vous protéger
Page 4	Voisins Vigilants
Page 5	Diverses Informations
Page 6	CAUE
Page 7	Diverses Informations
Page 8	Info Calitom
Page 9	Rond-point
Page 10	Journées du Patrimoine
Page 11-12	Cérémonie du 11 Novembre
Page 13	L'orchestre à l'école de Barret
Page 14-20	Les Associations
Page 21	Comité des fêtes



Informations de la Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat : 8h00 - 12h00 du lundi au vendredi

Possibilité de rendez-vous en cas de problèmes.

Téléphone : 05 45 78 06 03 - Télécopie : 05 45 78 82 33

Adresse internet : mairie.barret@wanadoo.fr

La commune dispose d'un site internet : www.laviedelacommune.fr

Tarifs de location de la salle polyvalente :

- Habitants de la commune : 90 euros
- Habitants hors commune : 160 euros
- Cuisine (inclus vaisselle) : 65 euros

Locations annexes :

1 table + 2 bancs : 4 euros

Service National

Filles et garçons, le recensement est obligatoire.

Inscription au secrétariat de la mairie, **dès l'âge de 16 ans** et jusqu'à trois mois au delà de la date d'anniversaire (se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité). L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état (code pour le permis de conduire par exemple).

Après la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans^{1/2}, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Renseignements :

Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - B.P.647 - 86023 POITIERS CEDEX

Téléphone : 05 49 00 24 69

www.defense.gouv.fr/jdc

mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le mot du Maire

Barretoises, Barretois,

En ce début d'année, l'écoute des bruits du monde avec ses drames, ses violences, ses exactions, nous fait mesurer la chance de vivre dans notre monde rural et espérer que demeure la proximité et l'écoute malgré les réorganisations territoriales engagées.

Quelques images de 2014 : l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale, les temps forts de l'animation communale grâce à nos associations dynamiques avec la soirée « FADO » en point d'orgue, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et ses contraintes, la joie et l'enthousiasme des enfants lors de la remise des instruments de musique pour le projet orchestre à l'école, la fin des travaux de l'église, la réalisation du rond-point sur la RD731 grâce au conseil général, la mise en place des plateaux ralentisseurs (modifiés en début 2015) dans la traversée du bourg,

Pour 2015 une certitude : la baisse programmée des dotations de l'état qui se poursuivra les années suivantes nous amènera à réduire la voilure sur les investissements envisagés. Un espoir cependant que se réalise avec la CDC « la rénovation de la cantine scolaire ».

Une réflexion devra également s'engager avec les communes voisines quant à la mise en commun de moyens et à l'évolution de nos territoires (commune nouvelle).

Un rêve pour l'année nouvelle : que le dialogue remplace le mépris pour que soit enfin traité de façon intelligente et sécurisée l'aménagement de la route de la cigogne dans son accès à Barbezieux pour de nombreux utilisateurs qui ne sont pas tous Barretois.

Il n'y a qu'une chose qui puisse rendre un rêve impossible, c'est la peur d'échouer » (Paul Valéry).

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2015, de santé, optimisme et solidarité.

Dominique Chatellier

Etat civil 2014

Naissances

05 Février	Gaspard LEFEVRE-FARCY
24 Mai	Maël Aza René DUPONT
30 Mai	Paul BRUN
05 Août	Handy Rolland Nicolas CHADEFFAUD DURIEUX
13 Octobre	Noémie Victoire SAKTON
13 Décembre	Kendjy ADAM

Mariages

28 Juin	Sylvain Gérard MORIN & Karine Estelle Maria ALECSANDRE
12 Juillet	Benjamin Jacques Hervé Alain ROUSSEL & Claire Monique Bernadette GABORIT
12 Juillet	Cédric Guillaume COIFFARD & Marlène Joëlle DAULON
23 Août	Guillaume Jean Louis VERLY & Clara CONDEMINE

Décès

06 Mai	Jean-François GABORIT	12 Août	Christiane Josette Denise GUIET (CHARRIER)
16 Mai	René Elie Alcide GUILLEMOTEAU	20 Août	Fernand Théophile JOLLET
19 Mai	Roger DUCONGÉ	23 Août	Gilbert MESURON
22 Juin	Andrée Justine Alida RAGENARD (ANDURAND)	14 Septembre	Paulette Marie Andrée CHAIGNAUD (DUCONGÉ)
09 Août	Claude Robert GRÉGOIRE		

Carte d'identité

A compter du 1er Janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valable 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie . Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères :

<http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Quelques conseils pour vous protéger

Conseils de la Gendarmerie

Cas des cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez votre voisinage et vos proches de votre départ ainsi que votre brigade de gendarmerie la plus proche.
- Organisez-vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayez de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps).
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Évitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance.
- Pensez à installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique (l'éclairage automatique de votre entrée ou du cabanon de jardin dissuade le plus souvent les cambrioleurs).
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée.



La très grande majorité des vols de véhicule appelés (home-jacking), après intrusion dans les résidences, sont facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Surtout ne touchez à rien,

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.



Cas des vols liés à l'automobile



Privilégiez le stationnement de votre voiture en un lieu fréquenté et éclairé car l'isoler la rend vulnérable.

Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs). Otez de l'habitacle les objets de valeur (gps et son support, vêtements,.....), ne laissez pas de sac à main ou autre sacoche visible sur le siège passager lorsque vous circulez en ville (risque de vol dit, à la portière, lorsque vous êtes à l'arrêt à un feu tricolore par exemple).

En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donner un maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspects.

La gendarmerie communique

La page facebook de la gendarmerie de la Charente est active depuis le 10 juillet 2014 (www.facebook.com/gendarmerie.charente)

Elle vise à renforcer ses liens avec la population, en multipliant les supports et en communiquant régulièrement sur différents thèmes de son actualité.

Voisins Vigilants

Vols par ruse



N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues.

Méfiez-vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent de EDF, de la POSTE, des EAUX, faux policiers ou gendarmes et autres démarcheurs, demandez une pièce officielle qui doit vous être présentée. Méfiez-vous des offres de service trop alléchantes.

Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile.

Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevez pas les visiteurs. Sur votre boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention (veuve, veuf, ou madame).

Avant d'ouvrir votre porte identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œillette ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire.

En cas de doute, observez l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité.

Composez immédiatement le 17

La mise en place de panneaux (voisins vigilants) est terminée.

Rappelons que cette mise en place est réalisée pour favoriser l'attention aux autres mais n'a pas vocation à se transformer en opération de police, ni de délation.

Rappelons également que des autocollants sont à la disposition des Barretois à la mairie, (à mettre sur les boîtes aux lettres) pour ceux qui le désirent.



Diverses Informations

Bruits de voisinage (arrêté préfectoral)

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc...) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Divagation des Animaux

Il est rappelé que la divagation des animaux (chiens, chats) est interdite.

Nota bene : l'identification (tatouage ou puçage) des chats de plus de 7 mois a été rendu obligatoire (loi du 17 mai 2011), il est conseillé de les faire vacciner et stériliser.

Les animaux capturés seront conduits à la fourrière, les frais occasionnés sont à la charge du propriétaire de l'animal.

Maltraitance

La maltraitance animale ainsi que l'abandon volontaire d'un animal domestique apprivoisé ou captif est un délit pénal depuis le 08 mai 2010. Ce délit est traité au tribunal correctionnel (article 521-1 alinéa 9 du code pénal).

Les coupables encourent jusqu'à 3 ans de prison ferme et 30 000 euros d'amende, que ces nouvelles dispositions fassent réfléchir ceux qui ne respectent pas la souffrance animale.

Elagage



Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m.

L'élagage doit être effectué régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public) installés sur le domaine communal.

Les opérations d'élagage peuvent être effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires par la collectivité pour ceux n'ayant pas les moyens techniques de les réaliser eux-mêmes.

3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics (Cf en -carts).

Organisme départemental, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Les **espaces INFO->ENERGIE** constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes.

Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d'énergie. Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente

Nous attirons votre attention sur l'existence de **permanences décentralisées** qui peuvent permettre à vos administrés de nous consulter plus aisément : Barbezieux, Blanzac, Chalais, Cognac, Confolens.

Diverses Informations

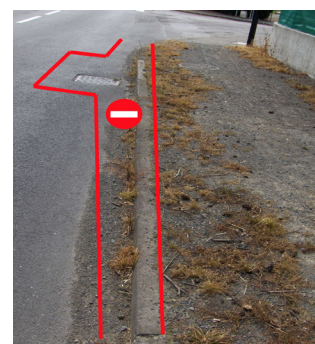
Raticide

Après participation de la commune, le seau de 5 kg est rétrocédé au prix de 22 euros.

Désherbage des fossés

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 ainsi que l'arrêté préfectoral de Charente du 17 avril 2009 stipulent qu'il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire (désherbant, fongicide, insecticide) à proximité des milieux aquatiques :

- à moins de 5m minimum des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25000e;
- dans tous les fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages;
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000€ d'amende et deux ans d'emprisonnement.



Info Calitom

Verre

Sont à votre disposition les collecteurs de verre au bourg place du stade, au village de Font Giraud, et chez Souchet.

Les bouteilles doivent être mises dans le container et non déposées à côté .



Info Calitom

Sacs jaunes - sacs noirs

La collecte des sacs jaunes se fait tous les jeudis des semaines impaires.
La collecte des sacs noirs se fait tous les mercredis.

Merci de **SORTIR LES SACS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.**

Quand il y a un jour férié dans la semaine et avant le jour de collecte, les sacs sont enlevés le jour suivant.



Autres déchets

Pour les déchets n'allant pas dans les sacs, la déchetterie de Barbezieux est ouverte tous les jours du lundi au samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h, elle est fermée le dimanche et les jours fériés.



Il est rappelé que toute décharge sauvage est interdite et réprimée par la loi.

Info sur le ramassage

A partir du 31 décembre 2015 CALITOM ne ramassera que les déchets (sacs noirs et sacs jaunes) mis dans des bacs homologués. Pour les collectes présentant des difficultés d'accès des bacs de regroupement sont mis en place.

Calendrier

calitom
service public des déchets

COLLECTE SÉLECTIVE 2015

CE CALENDRIER TIEN COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS

JEUDI semaines impaires

JANV. 15	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 16
J 1 FÉRIÉ	D 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ	L 1 23	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ
V 2	L 2 06	J 2 10	S 2	D 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2 45	M 2	S 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3 32	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4 19	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4 01
L 5 02	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5 41	J 5	S 5	M 5
M 6	V 6	V 6	L 6 FÉRIÉ 15	M 6	S 6	L 6 28	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7 37	M 7	S 7	L 7 50	J 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8 FÉRIÉ	L 8 24	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
V 9	L 9 07	L 9 11	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9 46	M 9	S 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11 20	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 FÉRIÉ	V 11	L 11 02
L 12 03	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12	M 12
M 13	V 13	V 13	L 13 16	M 13	S 13	L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14 FÉRIÉ	D 14	M 14 FÉRIÉ	V 14	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51	J 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15 25	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
V 16	L 16 08	L 16 12	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16 47	M 16	S 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18 21	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18 03
L 19 04	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19	M 19
M 20	V 20	V 20	L 20 17	M 20	S 20	L 20 30	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21 39	M 21	S 21	L 21 52	J 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22 26	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
V 23	L 23 09	L 23 13	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23 48	M 23	S 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25 FÉRIÉ 22	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25 FÉRIÉ	L 25 04
L 26 05	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26 44	J 26	S 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27 18	M 27	S 27	L 27 31	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53	J 28
J 29		D 29	M 29	V 29	L 29 27	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
V 30		L 30 14	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30	S 30
S 31		M 31		D 31		V 31	L 31 36		S 31		J 31	D 31

Rond-Point

Après plusieurs années, la réalisation du rond point au carrefour de la RD 731 et de la RD 38 à vu le jour.



AVANT

APRÈS



Le samedi 20 Décembre 2014 à 11h00



Le Lundi 22 Décembre 2014 à 11h00



Dans le cadre de l'aménagement de sécurité lié à la mise en place du rond point, le Conseil Général avait arboré l'ancien carrefour de «chez Gallenon», sans doute certains avaient-ils besoin de réaliser leur propre plantation ? ...

Journées du Patrimoine

Les Journées Européennes du patrimoine 2014 en l'église Saint Pardoux ont permis à de nombreux Barretois de se retrouver.

Le samedi après-midi l'entreprise de taille de pierre, maçonnerie «les compagnons de Saint Jacques» sont intervenus pour expliquer la teneur des travaux réalisés.



En début de soirée, tout le monde s'est retrouvé autour d'un pique-nique en commun

Moment de convivialité fort apprécié.

Pour clôturer la soirée, la compagnie « scènes en chantier » a interprété une pièce de théâtre «LA PELLE DE LA TERRE» très applaudie par le public.



Cérémonie du 11 Novembre 2014

Les élèves de l'école (accompagnés de leur institutrice et de leurs parents) ont participé à la commémoration du 11 Novembre pour marquer les 100 ans de la signature de l'armistice. Un poème a été lu par des élèves de CE2 et CM1, «Liberté» de Paul Eluard.



Lettre de nos anciens combattants

19 Mars 1962

Déjà 52 ans, le cessez le feu met un terme à 88 mois de conflits en Algérie. Y ont participé 2 millions de jeunes Français, 30 000 sont morts dont 158 venus de la Charente.

Durant cette guerre, nous avons beaucoup crapahuté, marché dans des endroits très difficiles, participé à des opérations de jour comme de nuit, pris seul des gardes dans des miradors souvent loin de nos campements. A chaque instant notre vie fût mise en danger.



Cérémonie du 11 Novembre 2014

Le 17 Avril 1999, monsieur le maire de Barret et le président de la FNACA, ont fait ériger une stèle sur le parking près de l'église de Barret.

Cet endroit est devenu un lieu de recueillement le 11 Novembre.

Pour nos morts, et pour que cette cérémonie perdure, assistons en famille à celle-ci, à nous de transmettre «le devoir de mémoire» aux futures générations.



La journée s'est poursuivie par le traditionnel repas offert à nos aînés.



L'orchestre à l'école de Barret

Notre classe de CE2/CM1 a été tirée au sort pour ce fabuleux projet : organiser un orchestre dans notre école !

En collaboration avec le conservatoire de Barbezieux et ses formidables professeurs : Mme Marie-Claude JEZOUIN, Mme Sylvie LANTHIOME, Mr Roman ORLOV et Mr Alain GIBOIN, les élèves forment «un trutti», tous les mercredis durant 1 heure pour jouer dans l'orchestre et bénéficient tous les jeudis durant 45 minutes de cours particulier avec le professeur attiré à leur instrument.



Flûtes traversières, saxophones, clarinettes, cornets à piston, euphonium, baryton, caisse claire, grosse caisse, bongo... deviennent les instruments de nos élèves pendant 2 ou 3 ans selon leur âge.

Quelle belle aventure !



Le Parlement des enfants

La classe des élèves de CM1-CM2 a été retenue pour participer au parlement des enfants. Les enfants seront amenés à élaborer un projet de loi sur le thème des droits de l'enfant, ils auront également la possibilité de rencontrer la députée afin de l'interroger et comprendre le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Le projet de loi le plus pertinent, proposé par les classes participantes, aura la chance d'aller à l'Assemblée Nationale à PARIS...

«Croisons les doigts» !



Les Associations

Association des parents d'élèves

Chaque année l'association des parents d'élèves du RPI de Barret-Lachaise-Lagarde sur le Né aide à financer les projets de l'école : sorties, achat de matériel pédagogiques.... Ceci est possible grâce aux bénéfices réalisés lors des manifestations organisés tout au long de l'année : le loto, la brocante et la kermesse.

La kermesse et le défilé sont une occasion pour les enfants et leurs parents de partager un agréable moment de détente.

L'année scolaire s'est terminée par la kermesse au cours de laquelle les enfants se sont amusés sur des structures gonflables (accès gratuit) et à plusieurs jeux (pêche à la ligne, lancer d'anneaux, jeu de quilles...). L'APE a également offert un Becherel aux CM2 qui ont quitté l'école pour entrer au collège.

Bureau de l'association :

Présidente : Mme Laetitia Paulhac (Barret)
Trésorière : Mme Gaëlle Gombeau (Barret)
Vice-trésorière : Mme Vanessa Brillouet (Barret)
Secrétaire : Mme Karine Normandin (Lagarde sur le Né)

Le loto s'est déroulé le samedi 29 novembre ; il a encore remporté un beau succès.

Dates à venir :

- **Défilé du carnaval**, le 21 mars 2015 à Lagarde sur le Né
- **Brocante**, pour sa 4ème édition le 12 avril 2015 à Barret (sur le stade et dans la salle des fêtes)
- **La kermesse**, précédée du spectacle préparé par les enseignantes le 19 juin à Barret



L'APE vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Les Associations

Gym Loisirs Séniors

L'association Gymnastique Volontaire Senior de Barret-Lamérac propose cette année encore un maintien en forme (cardio, assouplissements, abdos...) assuré tous les mercredi matin de 10 h à 11 h à la salle des fêtes de Barret ou le jeudi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle des fêtes de Lamérac, par Corinne Forestier. C'est à chacun son rythme, sans stress ni compétition !

En plus de se maintenir en forme, nous nous sommes réunis pour la Galette des rois en janvier, puis le 17 avril 2014 nous sommes allés à Chasseneuil pour un regroupement du comité départemental de la charente - EPGV autour d'une conférence sur «le mal entendre» assurée par le Dr Fleury, suivie d'un repas et d'une séance de gym l'après midi.

Enfin, au mois de mai nous avons fait (les adhérents de Barret/Lamérac) une sortie à l'Île d'Aix, et nous avons piqué.

Pour plus de renseignements contacter :

le bureau : 05 45 78 08 04 – 05 45 78 15 45

Ou l'animatrice CORINNE : 05 45 79 05 22 / 06 80 71 28 74



Amicale Barretoise de Cyclotourisme

Encore une année qui vient de s'écouler... Déjà des projets pour 2015 !!!

Si pour certains de nos licenciés cette année n'est pas un cru inoubliable, elle s'est globalement déroulée sous de bons auspices. Nous formulons le voeu que celle à venir puisse permettre de pratiquer leur activité dans les meilleures conditions possibles.

La saison passée a permis aux cyclos disponibles de porter «haut» le maillot du club de l'ABC BARRET sur les routes de France et même de l'étranger pour certains.

En effet, lors de l'Assemblée Générale du 21 Novembre, nous avons dressé un rapport d'activité assez éloquent.

Environ 50 sorties «officielles» ont été réalisées cette année.

Toutes ces randonnées, mises en place par les clubs de la région, apportent aux cyclotouristes que nous sommes, leur lot de découvertes de paysages, du patrimoine architectural et économique, allié à la convivialité «obligatoire» dans notre discipline.

Les Associations

Hors Charente, nous étions présents à :

- La semaine régionale à la Rochelle en Juillet
- La concentration nationale à Agen pour l'Ascension
- La Semaine Européenne à Murtosa au Portugal
- La Semaine Fédérale Internationale à Saint Pourçain sur Sioule près de Vichy



Il ne faut pas oublier non plus la participation de nos féminines à la journée mise en place par le Comité Départemental Le 19 Juin notre randonnée des «seniors» a regroupé 95 participants venus de plusieurs départements.

Les finances du club sont stables, le compte d'exploitation présentant un très léger excédent.

Ce poste devrait nous permettre de pallier aux dépenses les plus importantes de 2015 ainsi que de préparer notre rassemblement de 2016.

Il faut rappeler que la contribution de la municipalité, à la vie de notre club, est primordiale pour parvenir à l'équilibre de notre budget. Nous en profitons pour lui adresser nos remerciements quant à la subvention allouée, ainsi que le prêt des salles pour nos activités.

Dans les semaines suivantes pour satisfaire aux obligations statutaires nous allons procéder à l'élection du secrétaire et de son adjoint. Ces deux postes ont été libéré par convenance personnelle et professionnelle.

Les projets 2015 sont déjà au calendrier :

- Concentration nationale à Coutras pour l'ascension
- Pentecôte à Vannes (Morbihan)
- Semaine fédérale internationale à Albi



Les 100 kms de découverte

La Fraternelle Théâtre

Notre troupe compte à ce jour une trentaine d'acteurs de 7 à 65 ans et plus qui avons toujours plaisir à faire découvrir le théâtre aux plus jeunes et à essayer de vous divertir au cours de nos représentations qui cette année sont programmées comme suit :

- Samedi 21 Mars à 20h30
- Dimanche 22 Mars à 14h30
- Vendredi 27 Mars à 20h30
- Samedi 28 Mars à 20h30

Nous vous remercions de votre fidélité et nous espérons vous retrouver nombreux cette année encore à venir nous encourager.



Notre principale motivation étant de vous faire partager une agréable soirée en notre compagnie.

En attendant de vous rencontrer, nous vous souhaitons une très heureuse année 2015 !

Les Associations

Fraternelle Athlétisme Barret-Barbezieux

A VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ

Une saison 2013 – 2014 qui s'achève bien.

Sandrine Ségalini s'est qualifiée pour les championnats de France de semi marathon mais n'a pu participer suite à une blessure.

Samuel Guillaud a été sélectionné dans l'équipe benjamins de la Charente.

Deux de nos athlètes vont être récompensés par le conseil général de la Charente Sandrine Segalini et Michèle Sicaud pour leurs performances sur semi marathon.

Nos jeunes athlètes ont participé aux cross et aux nombreuses compétitions sur piste et indoor organisés par le comité de la Charente et ont obtenu de bons résultats encourageants .

La nouvelle saison qui commence début septembre est très encourageante.

- Effectif en hausse chez nos jeunes athlètes (+8), soit 36 licenciés et stable chez les coureurs sur route.
- Georges Guerry (vétérane) s'est qualifié pour les championnats de France des 10Km sur route.
- Un athlète catégorie benjamin, Samuel Guillaud fini 1er au trois premiers cross de la saison et à un triathlon en salle,
- Très bonne participation de l'ensemble de nos jeunes athlètes à ces compétitions de début de saison.

Le dimanche 11 janvier la FABB organisera le championnat départemental de cross à Barret.

Le samedi 7 février Assemblée Générale de la FABB et repas du club à Barret.

Le vendredi 13 mars Assemblée Générale du Comité de la Charente à Barret.

Le Samedi 13 juin compétition des jeunes au stade de Barret (école d'athlétisme, poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes).

Un belle saison en perspective.



Les poussins Axel Aubert, Antoine Guillaud, Augustin Pasquet et leur entraîneur Sabine Rogier



Amicale BARRET - EPPING-URBACH

Cette année, en mai dernier, l'Amicale Barret-Epping-Urbach en collaboration avec l'école de Barret a invité la chorale «ARC-EN-CIEL» à venir chanter dans notre belle église de Barret, récemment ouverte.

Un public nombreux y compris des élèves de l'école, accompagnés de leur institutrice et de leurs parents ont applaudi ce concert.

Pour notre plus grand plaisir, les deux écoles de Barret et d'Epping entretiennent toujours une correspondance régulière.

Nous aurons l'occasion de partager d'autres animations.

En ce début d'année, l'Amicale vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2015 !

La Présidente, M.F. Bougras

Les Associations

Le lien des aînés

Le club « Le lien des Aînés » vient de terminer l'année 2014 avec des souvenirs, paysages magnifiques plein la tête.

- 20 mars 2014, les plumes et les paillettes du Music-Hall de Bergerac nous ont ébloui.
- 19 avril 2014, Les patineurs de Holiday on ICE nous ont fait tourner.
- 3 au 6 juin 2014, Découverte d'une région splendide «La côte Cantabrique»
- 11 septembre 2014, Le voyage surprise nous a emmené en début de matinée découvrir les métiers autour du cognac « fendeur de merrains, tonnellerie, distillerie », Suivi d'un bon déjeuner à la ferme auberge « La Grand'Plante » 16200 Triac-Lautrait. L'après-midi, à St Simon, visite de la maison des gabarriers musée de la batellerie ensuite à bord de la gabarre « La Renaissance » nous nous sommes laissé glisser sur la Charente.
- 29 novembre 2014, La magie de Noël au Puy du Fou a fait rêver petits et grands. Spectacle sublime.

Tout au long de l'année, bonne participation à tous les jeux-concours.

Inter-club (loto-belote-pétanque) Foire- Expo.....

Sans oublier la rencontre du 1er et 3ème samedi du mois à la salle des fours pour passer un agréable après-midi entre amis autour de jeux divers.



Le Marcheur Barretois



Notre jeune association de marcheurs créée en 2009 n'a cessé de prendre de l'ampleur.

Les quelques 80 personnes qui la composent aujourd'hui ont le loisir de s'adonner à la randonnée le Vendredi (38 sorties) ou le Dimanche (22 sorties) pour une dizaine de kilomètres.

Comme chaque année, une sortie en bus est programmée fin Juin.

Une journée pique-nique, sans la pluie je l'espère en Mai et un repas au restaurant en Octobre.

Je profiterai de cette page pour vous présenter au seuil de cette nouvelle année mes meilleurs vœux.

Le Président



Un bon début de saison au Sud Charente Alliance Judo

Pour la sixième année consécutive le Sud Charente Alliance Judo (SCAJ) s'est installé à Barret. Depuis le 10 Septembre les cours ont repris à la salle polyvalente les mercredis de 16h à 21h et vendredis de 17h à 21h. Nous acceptons les enfants à partir de 4 ans.

La saison sportive 2013-2014 s'est terminée avec 212 licenciés dont 92 pratiquants sur Barret. Le SCAJ est le 3ème club charentais en terme de licences et le 17ème sur 155 en Poitou-Charentes.



Equipe minime 4ème du championnat de France UNSS au mois de mai dernier à Wazzy avec Quentin Fernandes 3ème du championnat national individuel

Au niveau de la formation :

Franck Arrenous rejoint l'équipe pédagogique déjà composée de Marie-Lou Magdelaine et Christian Cotten. Il obtient le même diplôme que ces derniers : le CFEB (certificat de formation d'enseignant bénévole).

Au niveau des résultats :

Franck termine 2ème du championnat départemental junior et 3ème au championnat départemental sénior. Il termine 3ème au championnat régional junior et sénior 2ème division. Il a été sélectionné au championnat de France sénior 3ème division.

Chez les minimes, Quentin Fernandes confirme sur le premier trimestre sa très bonne saison sportive dernière en remportant le master régional de Chauvigny pour la 2ème année consécutive, en terminant 2ème de celui de Poitiers et 3ème du master régional aquitain d'Eysines. Il termine également 2ème du tournoi régional par équipes du SCAJ. Clara Fernandes est sélectionnée dans le groupe élite régionale grâce à ses très bons résultats obtenus la saison sportive dernière.

Chez les poussins, Ugo Bauduin et Morgan Héraud remportent le tournoi de l'Ouest Charente Judo. Lucas Bauduin termine 2ème et Corentin Paulhac 3ème. Au classement par club le SCAJ termine 2ème.

8 sélections nationales ont été obtenues par le club au cours de la saison sportive dernière.

A noter également la performance de Marie-Lou Magdelaine qui a participé au championnat de France sénior 1ère division alors qu'elle est encore junior. Elle a côtoyé durant le championnat l'ensemble de l'équipe de France et a même pu ramener un joli souvenir.



Marie-Lou en compagnie de Teddy Riner lors du championnat de France 1ère division

Les Associations

Comme chaque année, le club est intervenu dans les écoles de Barret et Lachaise permettant aux enfants de grande section à CM2 trois séances d'initiation. Des stages sont également organisés à chaque vacance scolaire. En février nous avons reçu la visite de Cyril Soyer triple champion de France sénior, vice-champion d'Europe et médaillé mondiale.



Photo lors du stage avec Cyril Soyer

Le Club organisera son traditionnel tournoi, le week-end du 17 et 18 avril 2015 à la salle polyvalente de Baignes.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'actualité du club sur le site internet :

www.sudcharentealliancejudo.com/ ou

<https://fr-fr.facebook.com/sudcharenteallian>

Dans l'attente de nous revoir et en remerciant l'équipe municipale pour son accueil, l'ensemble des licenciés du Sud Charente Alliance Judo vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.
Les co-présidents, Renaud Dumoulin et José Fernandes

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Renseignements :

Président : José Fernandes 06.14.88.82.85

Enseignant : Blanchard Damien 06.77.40.54.10

UFBB Barbezieux - Barret Football

Les jeunes de l'alliance 3B (Barbezieux/Barret, Saint-Hilaire, Baignes) font une superbe saison en remportant tous leurs matchs de championnat district.

Chez les seniors, les 3 équipes sont sur le podium et défendent les couleurs de la ville.



Comité des fêtes

Nous avons placé cette année 2014 sous le signe de la convivialité et en pariant sur des nouveautés associées au retour des valeurs sûres.

Juste un petit rappel : le comité des fêtes n'est rien sans ses bénévoles, et première bonne nouvelle nous avons vu arriver de nouveaux visages, c'est une bonne chose.

Les 3 manifestations habituelles ont eu lieu au cours de l'année :

L'ÉNOISAGE :

Gros travail d'équipe.

Une animation de qualité de la part de «VOX POPULI» de retour à Barret après plusieurs années, participation en hausse et résultat positif (y compris pour le Téléthon, la tombola).

BRIN D'AILLET :

Déplacé au dimanche suivant le 1er Mai afin de ne pas concurrencer nos voisins.

Merci à Michel pour l'organisation de la marche, à Bernard pour les mordus de vélo, à l'équipe cuisine et à Patrick pour la cuisson des rôtis.

Egalement participation en hausse.

9ème BARRETOISE :

Samedi : bien ventée et arrosée

La belote est en baisse de participation.

La soirée sans problème avec nos fidèles producteurs.

Dimanche : matinée sportive : concours de boule et zumba en concluant par l'apéritif.

Cochons à la broche très appréciés par les 130 convives.

Merci à Jean Claude et son équipe pour la cuisson.

Le montage et démontage maîtrisés grâce à une participation régulière, compétente et suffisante des bénévoles.

Merci à la mairie, aux 4B et CALITOM pour leur implication, aux sponsors et partenaires financiers qui nous ont permis de réussir cette année.

UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : LA SOIRÉE FADO

Une soirée magique de grande qualité.

Merci à tous ceux qui se sont investis et à nos portugais pour leur savoir faire.

Merci au partenariat réussi avec la CDC 4B et la mairie de Barret.

Un bilan positif des 4 manifestations pour 2014.

DATES À RETENIR POUR 2015 :

- soirée énoisage : 24 janvier
- brin d'aillet : 03 mai
- 10ème Barretoise : 27 et 28 Juin
- en novembre : une soirée Fado est envisagée



JOANA COSTA

1er Prix au concours Amàlia Rodrigues
accompagnée de ses musiciens professionnels

BUREAU 2015 CONSTITUÉ À L'ISSUE DE LA RÉUNION :

Président : Redeuilh Daniel

Vice Président : Jollet Raphaël

Trésorier : Provost Jean-Jacques

Secrétaire : Bonaventure Yannick

MEMBRES :

Delpech Etienne,

Dauphin Guy,

Texier Aline,

Davias Guy

Texier Claude

Bonaventure Serge.



Le jardin de chez Chiron